

Technicien d'exploitation d'équipements culturels et évènementiels

RNCP39857 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	323, 323t, 323r
Formacode(s)	45042
Code(s) ROME	L1504, L1508, L1506, E1204, L1505
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2029

Certificateur(s)

INSTITUT INTERNATIONAL IMAGE SON · SIRET : 34505222900035

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3IS BORDEAUX	34505222900043	Former et organiser l'évaluation
3IS NANTES	34505222900050	Former et organiser l'évaluation
INSTIC / 3IS LYON	82439101500024	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT INTERNATIONAL IMAGE SON	34505222900076	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les équipements culturels et évènementiels regroupent l'ensemble des matériels, structures et outils nécessaires à la production d'un spectacle ou d'un évènement. Le technicien d'exploitation de ces équipements intervient sur différentes composantes techniques : le son, la lumière, la machinerie, le plateau, la vidéo voire la projection cinématographique. Avec l'avènement des nouvelles technologies, la nature même des spectacles et des évènements a beaucoup évolué. A ce titre, le technicien doit également maîtriser des compétences numériques et informatiques pour mieux servir l'installation technique des équipements.

Le métier de technicien d'exploitation d'équipements culturels et évènementiels s'exerce dans des secteurs d'activités multiples : spectacle vivant, évènementiel, culture, loisirs, sports, animation et tourisme et peut s'accomplir dans divers lieux, fermés ou de plein air : culturels (musées, salles de cinéma, salles d'expositions, théâtres, salles de concert...), touristiques (châteaux, églises, villages, villes, espaces naturels...), de loisirs et sportifs (parcs d'attractions, parcs à thèmes, salons professionnels, stades...).

Sous la direction d'un régisseur technique, ou d'un chef de parc, le technicien d'exploitation d'équipements culturels et évènementiels est responsable de :

l'installation technique des équipements prévus « son, lumière, vidéo, machinerie, projection cinéma »,
l'installation électrique des équipements et la vérification de leur bon fonctionnement,
le démontage des équipements et le premier niveau de leur maintenance,

leur connexion aux réseaux numériques.

Le technicien d'exploitation d'équipements culturels et événementiels doit être disponible, réactif, et de plus en plus polyvalent. Le secteur réclame des techniciens compétents sur tout type de projets aussi bien pour intervenir sur la chaîne de la lumière, du son, que de la vidéo-projection, sur la petite machinerie ou pour une projection « cinéma ». En collaboration avec différents corps de métiers, il travaille en équipe, dans un secteur où la qualité relationnelle est généralement considérée comme de première importance. Il intervient sur des périodes intenses et soutenues dans le respect d'une feuille de route établie par les responsables « régie technique ». Le maintien de son niveau d'informations sur les évolutions technologiques et leur impact en termes d'exploitation est garanti dans le cadre de son travail.

ACTIVITÉS VISÉES

Préparation, l'installation technique, le démontage et la maintenance des équipements culturels ou événementiels

Collecte et préparation des différents équipements (son, lumière, vidéo, électricité, structures et machinerie).

Conditionnement et transport des équipements.

Préparation technique du plateau scénique.

Démontage du plateau technique, conditionnement et maintenance des équipements.

Installation et configuration du système de sonorisation

Déconditionnement, vérification et installation des équipements « son ».

Câblage et raccordement au réseau électrique des différents équipements et périphériques du système de sonorisation.

Configuration, tests et réglages de la chaîne de diffusion du son.

Intervention et adaptation technique lors d'une conduite « son ».

Installation et configuration de la chaîne lumière et de la projection vidéo.

Déconditionnement, vérification et installation des équipements « lumière et vidéo ».

Réalisation des câblages des systèmes lumière et de projection-vidéo.

Configuration, tests et réglages du système d'éclairage et de projection vidéo pour la scène, le plateau ou la salle.

Intervention et adaptation technique lors d'une conduite « lumière et vidéo ».

Mise en œuvre des réseaux audiovisuels et interphonies des régies techniques (son, lumière et vidéo) pour les spectacles/événements (option 1)

Installation et suivi d'une infrastructure réseau audiovisuelle selon un plan détaillé.

Test et réglage de la configuration du réseau audiovisuel avec les différents équipements du son, de la lumière et de la vidéo projection.

Installation d'un réseau de communication audio (interphonie) entre les différentes régies techniques.

Mise en œuvre d'une projection cinématographique (équipements et réseaux) (option 2)

Préparation et maintenance des équipements techniques d'une projection cinématographique.

Gestion des médias et infrastructure de données.

Conformité et mesure de la qualité technique avant et pendant la projection.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Gérer la préparation, l'installation technique, le démontage et la maintenance des équipements culturels ou événementiels

Selon le planning prévu et la liste fournie par le régisseur ou le chef de parc :

IDENTIFIER et COLLECTER les différents équipements techniques (son, lumière, vidéo, machinerie, structures, éléments de câblages) nécessaires à la prestation en s'assurant de leur disponibilité de manière à lister les équipements manquants.

Afin de satisfaire à la bonne mise en œuvre des régies techniques, ALERTER sa hiérarchie pour l'approvisionnement des éléments manquants auprès des fournisseurs (loueurs, prestataires de services...) en ayant au préalable défini le délai optimal d'approvisionnement en lien avec le planning fixé.

En ayant suivi l'approvisionnement, PRÉPARER les équipements et VÉRIFIER leur adéquation avec la liste fournie pour préparer dans les délais leur transport sur le lieu de la prestation.

Dans le respect des délais impartis, PROCÉDER au conditionnement des équipements en les répartissant dans des rangements mobiles adaptés et en appliquant une signalétique conforme à leur future implantation pour sécuriser les différentes étapes liées au transport et à leur installation.

CHARGER les équipements de manière à en optimiser le transport, le déchargement et le montage technique tout en veillant au respect des consignes de sécurité en particulier des gestes et postures du travail pour la manipulation de charges lourdes et pour les personnes en situation de handicap.

Sous l'autorité du régisseur « plateau » et des autres régies, seul ou en équipe et dans le respect du temps imparti et du plan d'implantation défini avec les artistes :

IDENTIFIER les points de raccordements électriques et les consignes d'exploitation des différents réseaux numériques afin d'anticiper l'installation opérationnelle des différentes régies techniques (son, lumière et vidéo).

DISPOSER les différents équipements son, lumière et vidéo selon le plan de scène ainsi que les câbles électriques adéquats avant toute mise en tension, en respectant les normes de sécurité NF C 18-510 en vigueur et muni d'un équipement de protection individuelle (EPI) afin d'assurer le travail et l'exploitation en toute sécurité.

Tout en veillant aux règles de sécurité et de prévention des risques, sous la responsabilité des régisseurs et les consignes données :

PROCÉDER aux accroches sol et hauteur afin d'implanter les éléments de décors (pendrillons, frises, cycloramas, taps...) ainsi que les structures pour les futurs matériels dédiés au système d'éclairage, de vidéo et de sonorisation en respectant les points d'accroche sol/hauteur retenus, en utilisant les nœuds d'attache adaptés et en mobilisant les engins et plateformes mobiles élévatrices de personnes.

ORGANISER le rangement et le stockage des équipements et des matériels sur le lieu en anticipant les éventuels problèmes logistiques afin de respecter le plan d'évacuation.

PARTICIPER, sur directives du régisseur plateau, à des manœuvres simples afin de tester et d'assurer des effets de machinerie pendant le spectacle.

METTRE hors tension les équipements techniques dans un ordre logique en respectant les préconisations de sécurité électrique afin de prémunir tout risque d'accident et/ou d'endommagement du matériel.

NETTOYER et REMETTRE à plat l'espace scénique en démontant les différents équipements (son, lumière, vidéo) ainsi que les structures de décor et d'accroches afin de libérer le plateau/la salle et le/la restituer dans sa configuration initiale.

Après avoir vérifié qu'ils sont bien tous répertoriés, RECONDITIONNER les équipements en réutilisant les rangements adaptés et selon les procédures habituelles en vue de leur transport et de leur réintégration dans le parc matériel d'origine.

Après déconditionnement et avant de procéder à leur stockage :

En testant les équipements utilisés pendant la prestation, VÉRIFIER leur bon état de fonctionnement et PRODUIRE une fiche « maintenance » afin de signaler les éventuels dysfonctionnements ou défaillances nécessitant un suivi par le « fournisseur ».

Pour les pannes légères, ASSURER la maintenance de 1er niveau en remplaçant les éléments défectueux dans le respect des préconisations constructeurs et normes de sécurité pour garantir le fonctionnement attendu.

Installer et configurer le système de sonorisation

Sur les consignes du régisseur son, dans le respect du temps imparti et du schéma d'implantation :

Après avoir déconditionné les équipements dédiés à la chaîne du son, VÉRIFIER l'état de fonctionnement du matériel et les éléments de connectique nécessaires à son installation afin de garantir la diffusion sonore du spectacle / événement.

S'ASSURER que le plateau technique a correctement été monté en vérifiant les structures et les points d'accroche conformément aux consignes indiquées sur le plan de scène et la feuille de patch « son » pour procéder à l'installation du matériel « son »

En tenant compte des autres corps de métier (lumière, vidéo, machinerie...), PROCÉDER au montage des équipements et à l'accroche du système de diffusion du son dans le respect des normes du travail en hauteur et de prévention des risques afin de garantir la sécurité des personnes et des matériels

En respectant le synoptique (schéma de câblage) fourni et dans les délais impartis,

ASSURER le câblage du système de sonorisation en régie, sur scène, en studio, sur le plateau..., en considérant les contraintes d'espace et de sécurité afin qu'il soit conforme aux consignes données et opérationnel.

INSTALLER les systèmes de diffusion « façade » et « retour » en câblant les hauts parleurs et les amplificateurs afin de garantir la qualité d'écoute du public et celle des artistes.

Dans le respect des préconisations de sécurité électrique NF C 18-510, RACCORDER le système de sonorisation au réseau électrique en respectant la disposition et la numération des lignes de retours définies sur la feuille de patch ainsi que les différents filtres et processeurs afin de permettre la bonne diffusion « façade » et « retour ».

Pour répondre aux exigences artistiques formulées et sous l'autorité du régisseur son :

APPLIQUER les consignes de configuration formulées par le régisseur son en reliant entre eux :

- les systèmes de diffusion (façade et retours),
- les consoles,
- les différentes sources sonores (micros, amplis, enregistreurs...),

- et leur exploitation via le matériel dédié (réseau audionumérique, enceintes, ...),

de manière à garantir la qualité sonore du spectacle/événement aussi bien côté public que côté « artistes ».

TESTER les différentes lignes de son afin de détecter les dysfonctionnements et procéder aux réglages nécessaires de manière à permettre une sonorisation optimale de l'évènement.

Afin d'assister le régisseur « son », MENER les interventions techniques et scéniques prévues en ayant au préalable compris les directives nécessaires à la conduite son du spectacle/événement.

GÉRER les changements de plateaux (placement des micros et des amplis, passages de câble...) afin de garantir un déroulement fluide de la prestation.

Installer et configurer la chaîne lumière et la projection-vidéo

Sur les consignes du régisseur lumière/vidéo, dans le respect du temps imparti et sur la base des documents techniques :

En respectant les gestes et postures de travail pour la manipulation des charges lourdes, RÉPARTIR le matériel et les câbles nécessaires sur le plateau/scène/salle afin d'en optimiser le montage.

Après vérification des structures recevant le système lumière, ACCROCHER et RÉGLER les projecteurs traditionnels à l'aide des dispositifs d'accroches lumière (machinerie contrebalancée, perches motorisées...) afin de garantir l'éclairage souhaité tout en respectant les règles de sécurité liées au travail en hauteur.

Après avoir accroché les projecteurs asservis, VALIDER la correspondance entre le plan de feu et l'implantation réelle des projecteurs afin de permettre le bon éclairage de l'évènement/spectacle.

INSTALLER les éléments de la chaîne vidéo en veillant à bien les raccorder ensemble pour optimiser le cadrage de la projection et ainsi garantir une image adéquate et bien placée.

En respectant le synoptique fourni, dans les délais impartis et sous l'autorité du régisseur :

Afin d'assurer l'alimentation de tous les équipements « lumière » et « vidéo », EFFECTUER le montage de la distribution électrique dans le respect des préconisations de sécurité électrique NF C 18-510 visant à garantir la sécurité des personnes et des matériels.

GÉRER la distribution électrique des régies lumière et vidéo en veillant à bien raccorder l'ensemble des équipements aux consoles de contrôle lumière et vidéo afin de garantir le bon déroulement du spectacle / événement.

En appliquant les consignes du régisseur lumière/vidéo, CONFIGURER techniquement la régie « Lumière » en testant les lignes de gradateurs des projecteurs après avoir câblé les protocoles de commandes des installations d'éclairage afin de disposer d'une régie fonctionnelle.

RÉGLER le cadre de projection et la mise au point du vidéoprojecteur en sélectionnant dans les menus du vidéoprojecteur (sources, réglages de l'image...) les paramètres adéquats pour répondre au cahier des charges.

En s'appuyant sur la « feuille de route » (workflow) visant la bonne coordination des éléments visuels du spectacle/événement, VÉRIFIER la qualité de la projection pendant les répétitions afin d'identifier les éventuels dysfonctionnements.

Sous les directives du régisseur,

GÉRER les changements de plateaux en assurant la distribution électrique tout en maintenant le reste de l'installation en exploitation afin de maintenir le niveau de qualité et de sécurité.

PARTICIPER si besoin à une poursuite lumière pour éclairer un point mobile spécifique.

IDENTIFIER les éventuels réglages à opérer lors de la projection vidéo en exerçant une vigilance technique et sur directive, RESTITUER si besoin la conduite vidéo depuis une régie ou un switch afin d'assurer le bon déroulement du spectacle.

Mettre en œuvre les réseaux audiovisuels et interphonies des régies techniques (son, lumière et vidéo) pour les spectacles/événements

Selon le lieu où se déroule le spectacle/événement, sous la supervision d'un régisseur et dans le respect du temps imparti :

Après s'être approprié le plan détaillé fourni et conformément aux standards de l'industrie Audio[et]visuel, CONFIGURER les équipements réseau audiovisuels en respectant les spécifications techniques propres à chacune des régies techniques afin de pouvoir exploiter les différents réseaux : audionumériques, vidéo et éclairage.

En lien direct avec les régisseurs techniques :

PROCÉDER à des tests systématiques pour vérifier la fonctionnalité des différentes régies et maintenir la performance globale de l'infrastructure réseau.

Pendant les répétitions, AJUSTER les configurations des serveurs pour améliorer la performance et la fiabilité du réseau en tenant compte des intentions artistiques attendues pour la prestation.

En vue de faciliter la communication pendant le spectacle/événement, dans les délais impartis et sur les consignes d'un régisseur son ou général :

SÉLECTIONNER le type d'interphonie (filaire ou sans-fil) et le matériel (casques, micro-casques) adaptés au lieu et aux besoins en ayant au préalable identifié les équipes et les espaces à couvrir afin d'assurer une communication fiable entre les différentes régies techniques.

INSTALLER et CONFIGURER les bases de connexion avec les postes d'interphonie afin de garantir la qualité du réseau de communication en prenant soin d'affecter à chaque poste d'interphonie, le bon canal et le bon emplacement.

PROCÉDER aux tests en vérifiant la qualité audio, la portée et la stabilité du signal pour chaque membre de l'équipe concerné afin d'assurer une communication correcte.

Assurer la mise en œuvre d'une projection cinématographique (équipements et réseaux)

En complète autonomie et dans le respect de la programmation,

En tenant compte de la typologie du média à diffuser (film argentique ou film numérique), INSPECTER et examiner minutieusement les équipements de projection avant utilisation pour garantir leur bon fonctionnement.

Après s'être assuré des conditions optimales (régulation thermique) pour assurer la projection cinématographique, AJUSTER les paramètres des projecteurs et autres équipements audiovisuels selon les spécifications de l'évènement afin de procéder à l'intégration des données/l'installation du média à diffuser.

EFFECTUER des essais avant la projection publique en remplaçant si besoin les pièces défectueuses ou en opérant les ajustements nécessaires afin de réaliser une projection cinématographique de qualité.

Après réception du média constituant la séance de projection à venir et après en avoir contrôlé la conformité,

INSTALLER et PARAMÉTRER les médias serveurs nécessaires pour la diffusion de contenus numériques OU INSTALLER la bobine sur le projecteur s'il s'agit d'un film argentique en vue de réaliser la projection.

GÉRER le transfert de fichiers lourds à travers le réseau, en veillant à la sécurité et à l'efficacité de la transmission pour éviter les interruptions et les pertes de données du film numérique OU s'il s'agit d'un film argentique, l'ALIGNER à la bande son afin d'assurer le bon cadrage.

En amont de la séance, OPÉRER une projection test en ayant vérifié le bon fonctionnement du décryptage codé des données afin de garantir une diffusion effective et complète du programme et en ayant, le cas échéant, ajusté les paramètres nécessaires.

Après avoir lancé le programme depuis le serveur, VEILLER à la qualité de la projection en mesurant différents indicateurs de suivi (non-déformation du ratio, niveau de luminosité, niveau sonore, ordre du programme) afin d'opérer les éventuels réglages pendant la projection.

Blocs de compétences

RNCP39857BC01 — Gérer la préparation, l'installation technique, le démontage et la maintenance des équipements culturels ou événementiels

LISTE DE COMPÉTENCES

Selon le planning prévu et la liste fournie par le régisseur ou le chef de parc :

Identifier et collecter les différents équipements techniques (son, lumière, vidéo, machinerie, structures, éléments de câblages) nécessaires à la prestation en s'assurant de leur disponibilité de manière à lister les équipements manquants.

Afin de satisfaire à la bonne mise en œuvre des régies techniques, alerter sa hiérarchie pour l'approvisionnement des éléments manquants auprès des fournisseurs (loueurs, prestataires de services...) en ayant au préalable défini le délai optimal d'approvisionnement en lien avec le planning fixé.

En ayant suivi l'approvisionnement, préparer les équipements et vérifier leur adéquation avec la liste fournie pour préparer dans les délais leur transport sur le lieu de la prestation.

Dans le respect des délais impartis, procéder au conditionnement des équipements en les répartissant dans des rangements mobiles adaptés et en appliquant une signalétique conforme à leur future implantation pour sécuriser les différentes étapes liées au transport et à leur installation.

Charger les équipements de manière à en optimiser le transport, le déchargement et le montage technique tout en veillant au respect des consignes de sécurité en particulier des gestes et postures du travail pour la manipulation de charges lourdes et pour les personnes en situation de handicap.

Sous l'autorité du régisseur « plateau » et des autres régies, seul ou en équipe et dans le respect du temps imparti et du plan d'implantation défini avec les artistes :

Identifier les points de raccordements électriques et les consignes d'exploitation des différents réseaux numériques afin d'anticiper l'installation opérationnelle des différentes régies techniques (son, lumière et vidéo).

Disposer les différents équipements son, lumière et vidéo selon le plan de scène ainsi que les câbles électriques adéquats avant toute mise en tension, en respectant les normes de sécurité nf c 18-510 en vigueur et muni d'un équipement de protection individuelle (epi) afin d'assurer le travail et l'exploitation en toute sécurité.

Tout en veillant aux règles de sécurité et de prévention des risques, sous la responsabilité des régisseurs et les consignes données :

Procéder aux accroches sol et hauteur afin d'implanter les éléments de décors (pendrillons, frises, cycloramas, taps...) ainsi que les structures pour les futurs matériels dédiés au système d'éclairage, de vidéo et de sonorisation en respectant les points d'accroche sol/hauteur retenus, en utilisant les nœuds d'attache adaptés et en mobilisant les engins et plateformes mobiles élévatrices de personnes.

Organiser le rangement et le stockage des équipements et des matériels sur le lieu en anticipant les éventuels problèmes logistiques afin de respecter le plan d'évacuation.

Participer, sur directives du régisseur plateau, à des manœuvres simples afin de tester et d'assurer des effets de machinerie pendant le spectacle.

Mettre hors tension les équipements techniques dans un ordre logique en respectant les préconisations de sécurité électrique afin de prémunir tout risque d'accident et/ou d'endommagement du matériel.

Nettoyer et remettre à plat l'espace scénique en démontant les différents équipements (son, lumière, vidéo) ainsi que les structures de décor et d'accroches afin de libérer le plateau/la salle et le/la restituer dans sa configuration initiale.

Après avoir vérifié qu'ils sont bien tous répertoriés, reconditionner les équipements en réutilisant les rangements adaptés et selon les procédures habituelles en vue de leur transport et de leur réintégration dans le parc matériel d'origine.

Après déconditionnement et avant de procéder à leur stockage :

En testant les équipements utilisés pendant la prestation, vérifier leur bon état de fonctionnement et produire une fiche « maintenance » afin de signaler les éventuels dysfonctionnements ou défaillances nécessitant un suivi par le « fournisseur ».

Pour les pannes légères, assurer la maintenance de 1er niveau en remplaçant les éléments défectueux dans le respect des préconisations constructeurs et normes de sécurité pour garantir le fonctionnement attendu.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Type : Mise en situation collective professionnelle simulée en centre – épreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.

Modalité : à partir d'une étude de cas basée sur un projet réel ou fictif d'un spectacle/événement, le candidat, à partir d'un planning, d'une liste d'équipements et d'un parc matériel mis à sa disposition : Prépare les équipements dans le temps imparti, Identifie les équipements manquants et en établit une liste à l'attention du Responsable « magasin », Organise le conditionnement des équipements, Procède au chargement et au déchargement sur un lieu désigné.

Type : Mise en situation professionnelle collective simulée en centre – Epreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.

Modalité : à partir d'une étude de cas basée sur un projet réel ou fictif d'un spectacle/événement, selon les consignes données par « le régisseur » (membre du jury), le candidat dans le temps imparti :

Repère les points de raccordements électriques en fonction des matériels à raccorder, Positionne les équipements et les câbles électriques adéquats pour une mise en tension ultérieure, Repère sur le plan le positionnement des pendrillons, frises et cycloramas et procède au montage de l'équipement demandé, Puis sur les consignes du jury, dirige une manœuvre simple en condition simulée de spectacle. Met les équipements hors tension, Procède au démontage du plateau scénique et conditionne les équipements afin de les restituer au parc matériel. Teste un matériel choisi en amont par le jury et selon la nature de la panne, produit soit une fiche de maintenance soit assure des réparations de 1er niveau.

RNCP39857BC02 — Installer et configurer le système de sonorisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Sur les consignes du régisseur son, dans le respect du temps imparti et du schéma d'implantation :

Après avoir déconditionné les équipements dédiés à la chaîne du son, vérifier l'état de fonctionnement du matériel et les éléments de connectique nécessaires à son installation afin de garantir la diffusion sonore du spectacle / événement.

S'assurer que le plateau technique a correctement été monté en vérifiant les structures et les points d'accroche conformément aux consignes indiquées sur le plan de scène et la feuille de patch « son » pour procéder à l'installation du matériel « son »

En tenant compte des autres corps de métier (lumière, vidéo, machinerie...), procéder au montage des équipements

et à l'accroche du système de diffusion du son dans le respect des normes du travail en hauteur et de prévention des risques afin de garantir la sécurité des personnes et des matériels.

En respectant le synoptique (schéma de câblage) fourni et dans les délais impartis,

Assurer le câblage du système de sonorisation en régie, sur scène, en studio, sur le plateau..., en considérant les contraintes d'espace et de sécurité afin qu'il soit conforme aux consignes données et opérationnel.

Installer les systèmes de diffusion « façade » et « retour » en câblant les hauts parleurs et les amplificateurs afin de garantir la qualité d'écoute du public et celle des artistes.

Dans le respect des préconisations de sécurité électrique nf c 18-510, raccorder le système de sonorisation au réseau électrique en respectant la disposition et la numération des lignes de retours définies sur la feuille de patch ainsi que les différents filtres et processeurs afin de permettre la bonne diffusion « façade » et « retour ».

Pour répondre aux exigences artistiques formulées et sous l'autorité du régisseur son :

Appliquer les consignes de configuration formulées par le régisseur son en reliant entre eux : les systèmes de diffusion (façade et retours), les consoles, les différentes sources sonores (micros, amplis, enregistreurs...) et leur exploitation via le matériel dédié (réseau audionumérique, enceintes, ...)

de manière à garantir la qualité sonore du spectacle/événement aussi bien côté public que côté « artistes ».

Tester les différentes lignes de son afin de détecter les dysfonctionnements et procéder aux réglages nécessaires de manière à permettre une sonorisation optimale de l'évènement.

Afin d'assister le régisseur « son », mener les interventions techniques et scéniques prévues en ayant au préalable compris les directives nécessaires à la conduite son du spectacle/événement.

Gérer les changements de plateaux (placement des micros et des amplis, passages de câble...)

afin de garantir un déroulement fluide de la prestation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Type : Mise en situation professionnelle collective simulée en centre – Epreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.

Modalité : Dans le temps imparti, à partir du synoptique et des consignes fournis, le candidat : Installe les éléments nécessaires à la captation et à la diffusion sonore de l'évènement, Procède à l'accroche des haut-parleurs et amplificateurs, Raccorde au réseau électrique les éléments nécessaires à la diffusion sonore du spectacle/événement, Réalise la configuration selon les consignes fournies de tous les éléments de la chaîne son du plateau et des régies, Teste les différentes lignes de son Procède aux changements en cas de panne, Opère, à la demande du jury, un changement de plateau simple.

RNCP39857BC03 — Installer et configurer la chaîne lumière et la vidéo-projection

LISTE DE COMPÉTENCES

Sur les consignes du régisseur lumière/vidéo, dans le respect du temps imparti et sur la base des documents techniques :

En respectant les gestes et postures de travail pour la manipulation des charges lourdes, répartir le matériel et les câbles nécessaires sur le plateau/scène/salle afin d'en optimiser le montage.

Après vérification des structures recevant le système lumière, accrocher et régler les projecteurs traditionnels à l'aide des dispositifs d'accroches lumière (machinerie contrebalancée, perches motorisées...) Afin de garantir l'éclairage souhaité tout en respectant les règles de sécurité liées au travail en hauteur.

Après avoir accroché les projecteurs asservis, valider la correspondance entre le plan de feu et l'implantation réelle des projecteurs afin de permettre le bon éclairage de l'évènement/spectacle.

Installer les éléments de la chaîne vidéo en veillant à bien les raccorder ensemble pour optimiser le cadrage de la projection et ainsi garantir une image adéquate et bien placée.

En respectant le synoptique fourni, dans les délais impartis et sous l'autorité du régisseur :

Afin d'assurer l'alimentation de tous les équipements « lumière » et « vidéo », effectuer le montage de la distribution électrique dans le respect des préconisations de sécurité électrique nf c 18-510 visant à garantir la sécurité des personnes et des matériels.

Gérer la distribution électrique des régies lumière et vidéo en veillant à bien raccorder l'ensemble des équipements aux consoles de contrôle lumière et vidéo afin de garantir le bon déroulement du spectacle / événement.

En appliquant les consignes du régisseur lumière/vidéo, configurer techniquement la régie « lumière » en testant les lignes de gradateurs des projecteurs après avoir câblé les protocoles de commandes des installations d'éclairage afin de disposer d'une régie fonctionnelle.

Régler le cadre de projection et la mise au point du vidéoprojecteur en sélectionnant dans les menus du vidéoprojecteur (sources, réglages de l'image...) les paramètres adéquats pour répondre au cahier des charges.

En s'appuyant sur la « feuille de route » (workflow) visant la bonne coordination des éléments visuels du spectacle/événement, vérifier la qualité de la projection pendant les répétitions afin d'identifier les éventuels dysfonctionnements.

Sous les directives du régisseur,

Gérer les changements de plateaux en assurant la distribution électrique tout en maintenant le reste de l'installation en exploitation afin de maintenir le niveau de qualité et de sécurité.

Participer si besoin à une poursuite lumière pour éclairer un point mobile spécifique.

Identifier les éventuels réglages à opérer lors de la projection vidéo en exerçant une vigilance technique et sur directive, restituer si besoin la conduite vidéo depuis une régie ou un switch afin d'assurer le bon déroulement du spectacle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Compétences évaluées : 1 à 12

Type : Mise en situation professionnelle collective simulée en centre – Epreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.

Modalité : Dans le temps imparti, à partir du synoptique fourni et des consignes données pour la chaîne lumière et la chaîne vidéo, le candidat : Implante et règle les projecteurs traditionnels, Installe les projecteurs asservis selon le plan de feu, Implante, monte et relie les éléments de la chaîne vidéo entre eux, Raccorde la chaîne lumière et la chaîne vidéo au réseau électrique et les met en tension, Relève et délimite les zones d'éclairage ainsi que les gradations souhaitées pendant la prestation,

Règle et commande les différents projecteurs pour que les plans lumière puissent être réalisés dans les meilleures conditions, Règle le vidéoprojecteur et vérifie que les éléments visuels à projeter sont conformes au cahier des charges fourni. Assure les modifications dues à un changement de plateau, Participe à une manipulation d'effets lumière ou réalise une conduite vidéo depuis un switch.

RNCP39857BC04 — Connecter les réseaux audiovisuels et interphonies des régies techniques (son, lumière et vidéo) pour les spectacles/événements - optionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Selon le lieu où se déroule le spectacle/événement, sous la supervision d'un régisseur et dans le respect du temps imparti :

Après s'être approprié le plan détaillé fourni et conformément aux standards de l'industrie audio[et]visuel, configurer les équipements réseau audiovisuels en respectant les spécifications techniques propres à chacune des régies techniques afin de pouvoir exploiter les différents réseaux : audionumériques, vidéo et éclairage.

En lien direct avec les régisseurs techniques :

Procéder à des tests systématiques pour vérifier la fonctionnalité des différentes régies et maintenir la performance globale de l'infrastructure réseau.

Pendant les répétitions, ajuster les configurations des serveurs pour améliorer la performance et la fiabilité du réseau en tenant compte des intentions artistiques attendues pour la prestation.

En vue de faciliter la communication pendant le spectacle/événement, dans les délais impartis et sur les consignes d'un régisseur son ou général :

Sélectionner le type d'interphonie (filaire ou sans-fil) et le matériel (casques, micro-casques) adaptés au lieu et aux besoins en ayant au préalable identifié les équipes et les espaces à couvrir afin d'assurer une communication fiable entre les différentes régies techniques.

Installer et configurer les bases de connexion avec les postes d'interphonie afin de garantir la qualité du réseau de communication en prenant soin d'affecter à chaque poste d'interphonie, le bon canal et le bon emplacement.

Procéder aux tests en vérifiant la qualité audio, la portée et la stabilité du signal pour chaque membre de l'équipe concerné afin d'assurer une communication correcte.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Type : Mise en situation professionnelle collective simulée en centre – Epreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.

Modalité : à partir d'une étude de cas basée sur un projet réel ou fictif d'un spectacle/événement, le candidat : Relie entre elles les différentes consoles au réseau audiovisuel, Identifie les logiciels serveurs dédiés au son, à la lumière et à la vidéo, Puis procède à un test sur l'une des consoles en vue d'optimiser la performance du réseau.

Type : Mise en situation professionnelle simulée en centre – Epreuve écrite individuelle.

Modalité : à partir d'une étude de cas basée sur un projet fictif ou réel et d'un cahier des charges, le candidat : Détermine les équipements au vu des besoins, Schématise le réseau de communication entre les régies en veillant à

bien identifier les canaux, les postes et les emplacements.

RNCP39857BC05 — Assurer la mise en œuvre d'une projection cinématographique (équipements et réseaux) - optionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

En complète autonomie et dans le respect de la programmation,

En tenant compte de la typologie du média à diffuser (film argentique ou film numérique), inspecter et examiner minutieusement les équipements de projection avant utilisation pour garantir leur bon fonctionnement.

Après s'être assuré des conditions optimales (régulation thermique) pour assurer la projection cinématographique, ajuster les paramètres des projecteurs et autres équipements audiovisuels selon les spécifications de l'évènement afin de procéder à l'intégration des données/l'installation du média à diffuser.

Effectuer des essais avant la projection publique en remplaçant si besoin les pièces défectueuses ou en opérant les ajustements nécessaires afin de réaliser une projection cinématographique de qualité.

Après réception du média constituant la séance de projection à venir et après en avoir contrôlé la conformité,

Installer et paramétrer les médias serveurs nécessaires pour la diffusion de contenus numériques ou installer la bobine sur le projecteur s'il s'agit d'un film argentique en vue de réaliser la projection.

Gérer le transfert de fichiers lourds à travers le réseau, en veillant à la sécurité et à l'efficacité de la transmission pour éviter les interruptions et les pertes de données du film numérique ou s'il s'agit d'un film argentique, l'aligner à la bande son afin d'assurer le bon cadrage.

En amont de la séance, opérer une projection test en ayant vérifié le bon fonctionnement du décryptage codé des données afin de garantir une diffusion effective et complète du programme et en ayant, le cas échéant, ajusté les paramètres nécessaires.

Après avoir lancé le programme depuis le serveur, veiller à la qualité de la projection en mesurant différents indicateurs de suivi (non-déformation du ratio, niveau de luminosité, niveau sonore, ordre du programme) afin d'opérer les éventuels réglages pendant la projection.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Type : Mise en situation professionnelle individuelle simulée en centre – Epreuve pratique donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.

Modalité : à partir d'un cahier des charges fourni par le jury professionnel, le candidat prépare une séance de projection cinématographique sous format numérique ou argentique. Vérifie et configure les projecteurs, Procède à une phase de vérification et de test des équipements nécessaires, Configure les médias serveurs et charge un fichier lourd en vue d'une projection ou installe la bobine sur le projecteur, Lance une projection test et analyse la qualité de la projection pour détecter d'éventuels dysfonctionnements.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la certification "Technicien d'exploitation d'équipements culturels et évènementiels" exerce son activité majoritairement pour :

le spectacle vivant : compagnies de théâtre, groupes de musique, privés ou publics, spectacles de rues, cirques, concert live

l'évènementiel : salons, foires, festivals, conférences, colloques, festivités, salles de congrès,

la culture : musées, théâtres privés ou publics, opéras, cinémas (complexes et salles d'art et d'essai), plateaux de télévision, reportages TV, lieux culturels des collectivités publiques (sites et bâtiments historiques).

Il intervient également pour les secteurs :

des loisirs et du tourisme : parcs d'attractions, parcs à thème, parcs de loisirs, clubs de vacances/loisirs, discothèques, parcs naturels, salles d'arcade ou d'escape game.

du sport : stades, complexes sportifs, évènements sportifs de plein air, centres de loisirs sportifs,

De manière générale, il participe à l'installation technique et électrique de toute manifestation nécessitant des compétences polyvalentes en son, lumière, vidéo, projection sur des lieux fixes ou mobiles, pérennes ou éphémères qu'elle soit d'ordre public ou privé.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien polyvalent

Technicien son

Technicien lumière
Pupitreux lumière
Poursuiveur
Technicien scène/plateau
Technicien vidéo
Projectionniste
Opérateur d'exploitation cinématographique / opérateur / technicien d'exploitation cinématographique
Technicien son et lumière
Technicien parc (lumière et son)
Machiniste / accrocheur / rigger

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A cette date, il n'existe aucune réglementation obligatoire. Cependant, pour la pratique de certains métiers, il est fortement conseillé de préparer à :

L'habilitation électrique B1V,

L'habilitation au travail en hauteur,

CACES 1A (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité),

La formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être issu(e) de l'enseignement secondaire, avec ou sans diplôme.

Être au minimum âgé de 16 ans.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé d'au moins 4 membres, avec recherche de parité, dont :

2 membres extérieurs à l'autorité de certification, représentants du secteur professionnel (dont 1 représentant les employeurs et 1 représentant les salariés)

2 représentants de l'autorité de certification.

Le(la) président(e) du jury est désigné(e) parmi les membres extérieurs à l'autorité de certification.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	12 267 €
Selon la branche	7 000 € – 14 092 €
Prise en charge	Branches concernées
12 267 €	Valeur par défaut · 207 branches
14 092 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
12 567 €	CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films
11 967 €	CPNEF de la Publicité
11 245 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 000 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2029
Date de dernière délivrance possible	28/11/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	43	0	100 %	—
2021	70	0	83 %	91 %
2020	48	0	77 %	90 %
2019	35	0	92 %	96 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34227

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34227, RNCP34369

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Formation technicien du spectacle - Titre RNCP niveau 4 (3is-education.fr)

Formation projectionniste de cinéma - Titre RNCP niveau 4 (3is-education.fr)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39857/>